



Les associations environnementales réagissent aux propos du collectif anti-éolien du 6 octobre

Les anti-éoliens, regroupés au sein du Collectif du 6 octobre, ont lancé un appel à la manifestation pour dénoncer, disent-ils, un programme éolien industriel en totale contradiction avec les aspirations d'aménagements et de développements durables de la France.

Loin de partager cet avis, le CLER, Planète éolienne et le RAC-F estiment nécessaire de rétablir les faits concernant l'énergie éolienne et d'expliquer en quoi l'éolien constitue un élément clé d'une politique énergétique durable.

- ❖ Afin d'atteindre son objectif de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre, la **France doit** entreprendre deux actions d'envergure : la première, **se doter d'une rigoureuse politique de maîtrise de l'énergie** et la deuxième : modifier son mix énergétique afin **d'augmenter considérablement la part des énergies renouvelables**. L'énergie éolienne fait incontestablement partie de cette seconde phase.
- ❖ Avec ses caractéristiques environnementales exemplaires, le coût indirect de l'éolien sur l'environnement est nul : **il ne produit aucun déchet et n'émet aucun gaz polluant**. L'utilisation de l'énergie éolienne vient diminuer les émissions de CO₂ françaises : les premières estimations font état d'au moins 5% des émissions de CO₂ évitées grâce à l'éolien.
- ❖ La critique selon laquelle les éoliennes représenteraient un « scandale financier » est inexacte : la comparaison avec l'industrie nucléaire montre d'ailleurs l'inverse. En effet, **l'industrie nucléaire européenne absorbe la quasi-totalité des financements publics qui font cruellement défaut aux programmes d'énergies renouvelables**.
- ❖ Les anti-éoliens critiquent le prix d'achat du kWh éolien, qu'ils qualifient d'exorbitant. Pourtant le tarif d'achat n'est pas réservé à l'éolien : c'est le système de soutien à l'électricité renouvelable choisi par la France. **Son coût est peu élevé : environ 27 c€ /habitant/an pour l'éolien**. De plus le coût de production de l'électricité éolienne est aujourd'hui très proche de technologies plus expérimentées comme le gaz naturel. De plus, le programme de recherche de la Commission européenne a calculé que **l'énergie éolienne présente les coûts externes les plus bas** de toutes les technologies de production d'électricité (www.externe.info).
- ❖ Les projets éoliens participent plutôt activement au développement local des régions dans lesquels ils s'implantent. Ils tendent à renforcer la décentralisation et la gestion de l'énergie par les collectivités locales et ils peuvent devenir un important moteur d'emplois. Des études montrent que **la filière éolienne a permis la création de 15 000 emplois directs et indirects au Danemark et environ 30 000 en Allemagne**.

Finalement, le CLER, Planète éolienne et le RAC-F souhaitent rappeler que toutes les associations écologiques qui participent au Grenelle de l'environnement sont très favorables au développement des énergies renouvelables. De la même manière que la plupart des Français selon le dernier sondage annuel sur la perception de l'éolien publié le 26 septembre dernier, où **90 % des Français se sont dits favorables au développement de l'éolien en France** (sondage commandé par la FEE et le SER, réalisé par LH2).

* *Le Comité de Liaison Energies Renouvelables (CLER), est une association regroupant plus de 150 professionnels des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie répartis sur tout le territoire national. www.cler.org*

Planète éolienne est la fédération des associations locales de promotion de l'énergie éolienne. www.planete-eolienne.fr

Le Réseau Action Climat France (RAC-F) regroupe 13 ONG nationales de protection de l'environnement, de promotion des énergies renouvelables et des transports soutenables. www.rac-f.org

Contact presse :

Raphaël CLAUSTRE, directeur du CLER - 06.03.85.87.96, raphael.claustre@cler.org